



PAR SEDAR

16 décembre 2020

Autorité des marchés financiers
Alberta Securities Commission
British Columbia Securities Commission
The Manitoba Securities Commission
New Brunswick Securities Commission
Nova Scotia Securities Commission
Office of the Attorney General Securities Division (P.E.I.)
Ontario Securities Commission
Saskatchewan Financial Services Commission – Securities Division
Securities Commission of Newfoundland and Labrador

**Objet: Technologies D-BOX Inc. (la “Société”)
Rapport de gestion annuel et attestations annuelles au 31 mars 2020
déposés de nouveau**

La Société confirme par la présente qu'elle a déposé de nouveau son rapport de gestion annuel et ses attestations annuelles relativement à l'exercice clos le 31 mars 2020.

Ce dépôt de nouveau a pour but de retirer une réserve qui apparaissait à la section 23 du rapport de gestion annuel (*Contrôles de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière*), et de reprendre exactement le libellé prévu au paragraphe 5.2 de l'annexe 52-109A1 (ou l'annexe 52-109F1 en anglais) du Règlement 52-109 dans les attestations annuelles, autant en français qu'en anglais.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer l'expression de nos salutations distinguées.

(s) *Daniel Le Blanc*
Vice-Président, Affaires juridiques
Secrétaire Corporatif

DLB